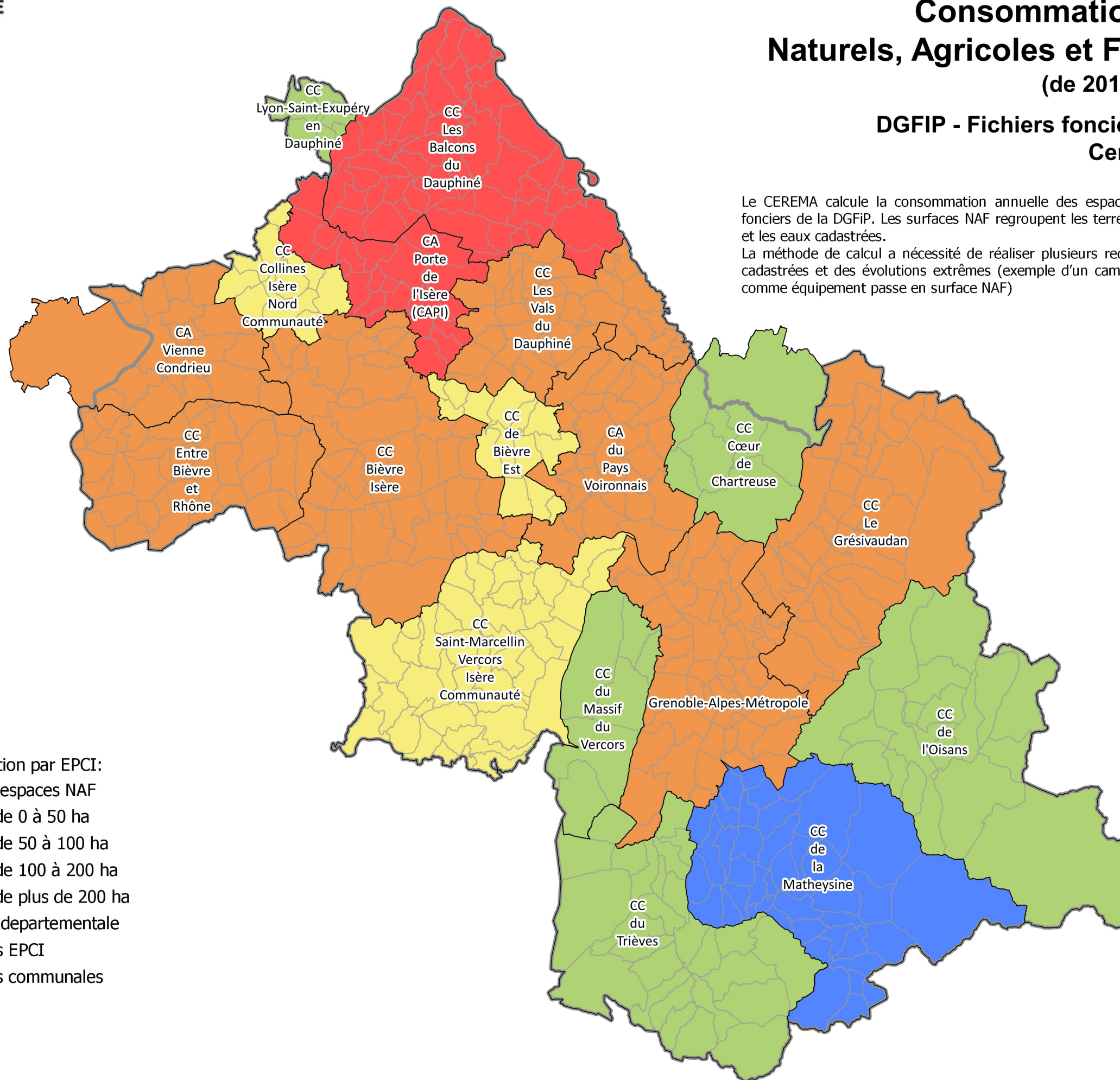


Consommation des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (NAF) par EPCI (de 2017 et 2021)

DGFIP - Fichiers fonciers - Données 2017-2021
 Cerema

Le CEREMA calcule la consommation annuelle des espaces agricoles, naturels et forestiers (NAF) d'après les fichiers fonciers de la DGFIP. Les surfaces NAF regroupent les terres agricoles, les prés, les vergers, les vignes, les bois, les landes et les eaux cadastrées.
 La méthode de calcul a nécessité de réaliser plusieurs redressements pour s'affranchir des évolutions des surfaces non-cadastrées et des évolutions extrêmes (exemple d'un camp militaire restitué à la commune, le terrain initialement classé comme équipement passe en surface NAF)



- Consommation par EPCI:
- gain d'espaces NAF
 - perte de 0 à 50 ha
 - perte de 50 à 100 ha
 - perte de 100 à 200 ha
 - perte de plus de 200 ha
 - Limite départementale
 - Limites EPCI
 - Limites communales

